

Bruxelles, le 25 septembre 2020
(OR. en)

10909/20
OJ CONS 27
COMPET 416
IND 141
MI 340
RECH 321
ESPACE 41



ORDRE DU JOUR PROVISOIRE
CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Compétitivité (marché intérieur, industrie, recherche et espace))
Bâtiment Europa, Bruxelles
29 septembre 2020 (10:00)

Format de réunion: 1+2 (+1 en salle d'écoute)

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation des points "A"
 - a) Liste des activités non législatives 11092/20
 - b) Liste des délibérations législatives (Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne) 11093/20

Délibérations législatives

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

3. Règlement portant établissement du programme-cadre "Horizon Europe"
Orientation générale⁽¹⁾  9865/18 + ADD 1
10948/20 + COR 1
4. Décision portant établissement du programme spécifique d'exécution d' "Horizon Europe"
Orientation générale⁽¹⁾  9870/18 + ADD 1
10952/1/20 REV 1
+ REV 1 COR 1

Divers

Première lecture

Procédure législative spéciale

Sur la base d'une proposition de la Commission

(1) Lorsqu'il adopte une orientation générale ou une orientation générale partielle après que le Parlement européen a adopté sa position en première lecture, le Conseil n'agit pas au sens de l'article 294, paragraphes 4 et 5, du TFUE.